



# ASH - ASSOCIATION SUISSE DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ FORMÉS À L'HAPTONOMIE AUTHENTIQUE

## TABLE DES MATIERES

COVID-19	2
POSITION	2
<b>Que dit l'ordonnance fédérale</b>	<b>2</b>
<b>Argumentaire pratique de l'haptonomie et limitation de la contagion</b>	<b>2</b>
<b>Importance de poursuivre un accompagnement</b>	<b>2</b>
<b>Dans une situation extraordinaire</b>	<b>3</b>
Quelques propositions d'alternatives	3
Préambule :	3
Alternatives selon la situation	3
Présentiel	3
a. <b>Au cabinet</b>	3
b. <b>Au domicile</b>	3
Suivi téléphonique	3
Suivi vidéo	3
Vous pouvez télécharger le programme CISCO webex (gratuit) <b>ICI</b> * ou avec whatsapp / face to face etc	3
<b>Pour les indépendants</b>	<b>3</b>
<b>Nota Bene</b>	<b>4</b>
<b>Vous êtes chacune et chacun d'entre vous au front par votre profession. A vous toutes et tous va notre reconnaissance pour prendre soins de tous ceux nécessitant vos soins et de votre engagement.</b>	<b>4</b>
<b>Liens</b>	<b>4</b>
<a href="http://www.hapto.ch">www.hapto.ch</a>	4
<a href="http://www.haptonomie.org">www.haptonomie.org</a>	4



17.03.2020

## COVID-19

### Position

#### Que dit l'ordonnance fédérale

A l'heure où le gouvernement, les services sanitaires cantonaux prennent des décisions fortes pour limiter au maximum la contagion COVID-19, il nous paraît vital de suivre les recommandations sanitaires.

1. La présente ordonnance ordonne des mesures visant la population, les organisations, les institutions et les cantons dans le but de diminuer le risque de transmission du coronavirus (COVID-19) et de lutter contre lui.
2. Les mesures visent à:
  - a. prévenir ou endiguer la propagation du coronavirus (COVID-19) en Suisse;
  - b. réduire la fréquence des transmissions, interrompre les chaînes de transmission et éviter ou endiguer des foyers locaux;
  - c. protéger les personnes particulièrement à risque;
  - d. assurer la capacité de la Suisse à endiguer l'épidémie, en particulier à maintenir les conditions permettant un approvisionnement suffisant de la population en soins et en produits thérapeutiques

#### Argumentaire pratique de l'haptonomie et limitation de la contagion

- L'exercice de l'haptonomie ne permet en substance pas de garantir la distance sociale
- Des porteurs sains (professionnels/couples) peuvent être vecteurs de transmission du virus
- Beaucoup de professionnels sont actuellement astreints au télétravail
- Seuls les services indispensables à la population (santé, police, pharmacie, magasin d'alimentation.) restent actifs.
- L'importance de faire un effort communautaire MAINTENANT pour stopper la propagation
- Les consultations de grossesse, séjour et visite à l'hôpital limités au strict minimum

***C'est pour cela que nous vous invitons à suspendre vos consultations présentielles.***

#### Importance de poursuivre un accompagnement

Il reste vital de garantir un accompagnement renforçant les compétences individuelles des parents pour la naissance de leur enfant ceci en leur garantissant non seulement une sécurité sanitaire, mais aussi une sécurité affective et émotionnelle.

Nous ne pouvons en l'espèce faire un suivi haptonomique selon la philosophie et les valeurs de Frans Veldman dans cette situation sanitaire inédite dans le monde. Nous pouvons néanmoins rassurer les parents par notre présence.

Nous sommes convaincus qu'il serait incongru d'aller à contre-courant en respectant partiellement les recommandations sanitaires fédérales et cantonales.

*« Les praticiens sont des professionnels, adultes, responsables, capables d'évaluer au cas par cas, dans leur hexagramme et en fonction des situations ce qui leur semble juste (falloir) de faire » C. Dolto. Aussi nous en appelons à votre conscience professionnelle et à une discussion avec les parents pour un choix éclairé dans le mode d'accompagnement qui conviendra le mieux à leur situation.*

## Dans une situation extraordinaire

### Quelques propositions d'alternatives

#### Préambule :

Être transparent sur le mode de suivi d'haptopérinatal. Si celui-ci n'est pas présentiel, l'accompagnement mettra en valeur, l'information et le soutien au couple en vue d'un renforcement des compétences et de les confirmer dans leur capacité. Développer la confiance en eux et les ressources internes à mettre au monde leur enfant en toute sécurité. Le mode non présentiel est une solution à court terme et lié à la situation inédite.

Avoir un contact téléphonique avant toutes séances présentiels pour déterminer s'il y a une présence de symptômes (toux et fièvre > à 38°C, contact avec personnes positives au covid-19) ou non. Merci de transmettre les indications nécessaires d'appel au médecin pour un dépistage, mise en quarantaine etc

#### Alternatives selon la situation

##### Présentiel

Si vous estimez que la consultation en présentielle est absolument nécessaire car la cliente présente une insécurité importante ayant un impact majeur sur l'expérience de la future naissance. Suivez les recommandations d'usage soit :



Nettoyage des surfaces avec une solution désinfectante de surface

Changement du linge entre chaque patiente.

- Au cabinet* de la sage-femme
- Au domicile* du couple

##### Suivi téléphonique

Répondre aux questions – préparation pragmatique du passage à l'hôpital, conseil d'usage. Le rythme est à évaluer avec le couple.

##### Suivi vidéo

Dans le monde professionnel beaucoup doivent modifier leurs habitudes et découvrir d'autres modes de fonctionnement.

Des programmes vidéo existent et permettent un suivi audiovisuel avec les précautions d'usage concernant l'approche hauto et cette proposition.

*Vous pouvez télécharger le programme CISCO webex (gratuit) [ICI](#) \* ou avec whatsapp / face to face etc*

## Pour les indépendants

C'est une perte financière certaine et cela n'est pas juste. Une initiative sur le net circule pour que le soutien à l'économie de M Parmelin puisse aussi soutenir les professionnels indépendants. [Voici le lien.](#)

Nous sommes conscients que ces temps sont complexes. La lutte contre le COVID-19 nous fédère tous pour sortir de l'impasse le plus rapidement possible. Cette conscience collective fait émerger une solidarité qui fait chaud au cœur et qui démontre notre capacité à vivre ensemble face à l'adversité.

Ensemble nous en sortirons plus fort.

### Nota Bene

Notre système confédéral pour la santé donne une autonomie et indépendance aux cantons pour l'application des directives fédérales. Le conseil fédéral a décrété le 16 mars l'état d'urgence qui lui donne le pouvoir de gouverner le pays. Les cantons sont soumis aux ordonnances fédérales.

Vous êtes chacune et chacun d'entre vous au front par votre profession. A vous toutes et tous va notre reconnaissance pour prendre soins de tous ceux nécessitant vos soins et de votre engagement.

### Liens

[www.hapto.ch](http://www.hapto.ch)

[www.haptonomie.org](http://www.haptonomie.org)

- *Je reste à disposition pour vous aider à vous inscrire à Cisco Webex. R. Vorlet Crisci 079 471 64 13.*